

ATTENTION AU DEMARCHAGE SUR LA RENOVATION DE L'HABITAT !

Votre Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge appelle ses habitants à la vigilance.

Nous constatons la recrudescence de démarchage téléphonique ou à domicile sur le territoire de la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge pour inciter les particuliers à s'inscrire dans une démarche de travaux.

En aucun cas, la collectivité n'encourage ce démarchage. Cette dernière met en place sur son territoire des dispositifs vous permettant d'être accompagné de façon neutre, gratuite et indépendante de toute logique commerciale à travers son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et son Espace Conseil FAIRE (qui deviendra Espace France Rénov' à partir de janvier 2022).

Les bons réflexes à avoir en cas de démarchage :

- Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires... même si l'on vous dit que c'est pour vous aider à déposer votre demande d'aide.
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement. Prenez le temps de la réflexion avant de le signer. Vous disposez d'un délai de 14 jours pour vous rétracter après signature de ce dernier.

Si vous avez le moindre doute suite à un appel téléphonique ou la réception d'un courrier pour travaux ou si vous voulez savoir comment déposer votre demande d'aide, contactez votre interlocuteur privilégié : SOLIHA Normandie Seine au 02.32.39.84.00 SOLIHA Normandie Seine, association loi 1901, missionnée par la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge pour assurer l'animation de l'OPAH et de l'Espace Conseil FAIRE.

Micheline PARIS-TOUQUET,
Vice Président en charge de l'Habitat